

**CHOLET SPORTS LOISIRS**  
**RECRUTEMENT – CENTRE AQUALUDIQUE LYSSÉO**

Cholet Sports Loisirs, gestionnaire d'équipements publics de sports et de loisirs pour l'Agglomération du Choletais, recherche pour son Centre Aqualudique Lysséo, situé 135 rue Louis Pasteur à Vihiers/Lys-Haut-Layon (49310).

**1 Maître-Nageur Sauveteur H/F**

Poste à pourvoir à compter du 01/01/2023

Contrat à Durée Indéterminée – 35 heures hebdomadaires (temps annualisé)

• Missions

- **Encadrement et animation des activités aquatiques :**

- Préparation, animation et évaluation des séances d'enseignement scolaire et de natation,
- Préparation et animation des activités aquatiques (future maman, aquagym, aquabike...),
- Entretien du matériel pédagogique.

- **Surveillance et sécurité du public :**

- Surveillance du public présent dans les bassins,
- Assurer la sécurité des usagers en application de la réglementation et du POSS,
- Veiller à faire respecter au public le règlement intérieur,
- Dialogue avec les usagers, gestion des conflits,
- Intervention de secours dans tous les lieux du bâtiment.

- **Suivi de la qualité de l'eau des bassins :**

- Contrôle de la température et de la qualité des eaux de piscine,
- Nettoyage des plages et des bassins,
- Participation aux grandes opérations de lavage des bassins (1 à 2 vidanges par an).

• Formations

- BPJEPS AAN, BEESAN ou Licence Professionnelle des Activités Aquatiques,
- Être à jour du Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la profession de MNS,
- Être à jour du recyclage PSE 1 ou PSE 2.

• Qualités souhaitées

- Bienveillance, sens du relationnel, de l'accueil et du service public,
- Autonome, polyvalent, disponible, pédagogue, réactif, calme et méthodique,
- Être source de proposition pour dynamiser l'établissement (animations, soirées à thème...).

• Contraintes liées au poste de travail

- Travail le week-end :  $\frac{1}{3}$  en période scolaire,  $\frac{1}{2}$  en petites vacances scolaires et estivales,
- En cas de besoin ou pour raison de service, mobilité ponctuelle sur Glisséo.

• Rémunération

- Groupe 4 de la CCN du Sport : 12,2659 € (taux horaire brut),
- Prime d'ancienneté, de 13<sup>ème</sup> mois, 32 jours de congés payés, majoration des heures de dimanche,
- Chèques vacances ainsi que d'autres avantages réservés au personnel.

**Candidature (lettre + CV) à adresser à : Cholet Sports Loisirs**  
**Avenue Anatole Manceau - 49300 CHOLET - [siege@csl-cholet.fr](mailto:siege@csl-cholet.fr)**



La gestion des grands équipements de sports et de loisirs de l'Agglomération du Choletais

